

M. Murray. par ordre  
de l'Education de S. A.  
Paris dorrey le 25. Juin  
1692.

Monsieur;

S. A. n'ayant jusques ors -  
rien appris de ce qui pourroit  
estre des intentions de la Reine  
sur les points que je vous ay  
envoyez, avec ses responses provisionnelles.  
Je le voy en peine de sçavoir  
proprement que c'est qu'il plaira  
à S. M. de luy commander la  
dessus: m'ordonnant en suite  
de vous en faire ce mot,  
et vous supplier, comme je fay,  
de luy vouloir mander, de quelle  
sorte la Reine desire estre servie  
~~en~~ ces particularitez, afin de s'y  
pouvoir conformer selon tout  
son pouvoir et la tres-samblable  
obissance qu'il doit et a  
vouée à l'honneur de ses  
commandemens. C. M. Monsieur,  
Le sujet pourquoy je vous envoie  
cest expris, par le quel je vous  
srie ne vouloir esclarcir de vos  
responses, en me continuant, s'il  
vous plait, l'honneur de me croire  
vritablement &c.

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

Reponses de S. A.

Demander de M. Murray.

S. A. ne sachant pas si les Ambass<sup>rs</sup> sont partis ou point, leur en écrira en tout cas: mais il faut considérer qu'ils seront obligés de faire ce que Messieurs les Estats leur commanderont.

Le fournissement d'argent par des particuliers sur les joyaux de la Reine n'est chose qu'on ne peut commander à personne, ainsi seulement recommander, S. A. s'y emploiera volontiers étant qu'on trouvera qu'elle le puisse avec effet, sachant les personnes avec lesquelles on viendra à traiter.

Si à ceste fin les Lettres de S. A. peuvent quelque chose, soit envers les Deputés de Mess<sup>rs</sup> les Estats qui traitent cest affaire avec M. le Resid<sup>t</sup>. Borstel, ou bien envers ceux de la Comp<sup>te</sup> des Indes memes, S. A. leur en écrira volontiers, et entre autres au s<sup>r</sup> Borstel, s'il n'est encore parti.

S. A. a déjà nommé quelques principaux marchands à M. Digby, qui, à ce qu'elle croit, voudront bien traiter du fournissement de toutes sortes d'ammunition avec ceux qui en auront charge de par S. M<sup>te</sup>. Mais comme la quantité des choses dont on parle est grande et ne se pourra recouvrer soudainement; si, durant le marche qu'on en fera, il se trouve que S. A. se le puisse favoriser ou faciliter de son costé, en sachant les noms de ceux avec qui on traitera, elle verra ce qu'il sera possible qu'elle y contribue.

Que le partement des Ambassadeurs puisse estre suris pour quelque temps.

que la Reine puisse estre accommodée d'Argent sur ses joyaux.

que sur la somme qui sera levée, après le Traicté avec la Comp<sup>te</sup> des Indes orientales conclu, il puisse estre fourni par avance 400000. frans.

que la Reine desire que le Roy soit pourveu d'icy d'une quantité de munitions de guerre.

Journer

Extrait de la lettre

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

Extrait de la lettre

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

pour le porteur de la lettre  
à Monsieur de la Haye

6. Pices de 6. Pices de balle.

2000. Paires de Pistoles.

1000. Carabines.

1000. Selles.

2. Mortiers avec leur attirail.

Piques et mousquets pour 4000. Hommes.

Handwritten text in French, including:  
L'anné de l'année de la  
5000. Année de l'année  
1000. Année  
1000. Année  
L'anné de l'année de la  
L'anné de l'année de la